

Appel à candidature La Menuiserie 2 Résidence 2025

La Menuiserie 2 est une association loi 1901 fondée par plusieurs artistes diplômés d'écoles d'art en France, fédérés autour d'un projet de transformation de plusieurs granges en ateliers pour artistes dans l'Oise.

L'association La Menuiserie 2 se situe au cœur de l'Oise, dans un petit village du plateau Picard à proximité du Beauvaisis, (gare de Saint-Just en Chaussée). L'association bénéficie d'une relation étroite avec les acteurs culturels locaux (FRAC Picardie, Ecole d'art du Beauvaisis, Diaphane, Le Quadrilatère, association Profondhis...).

L'association vise à permettre à des artistes émergents de développer leur travail en bénéficiant de locaux, d'outillage et de moyens logistiques mutualisés. Elle promeut les échanges et l'interaction, que ce soit entre les résidents ou en lien avec leur territoire.

L'association est gérée par des artistes, pour des artistes.

La Menuiserie lance pour l'année 2025, avec le soutien de la DRAC des Hauts-de-France et du Conseil Régional, un nouvel appel à résidence à destination des artistes.

Le jury sera constitué de membres de l'association et de personnalités invitées.

Profil recherché :

Artiste plasticien(ne), inscrit(e) à l'Urssaf Limousin, toutes nationalités, tous médiums confondus. Il/elle devra avoir le **permis B** et un véhicule (zone rurale difficile d'accès en transports en commun).

Il sera également demandé à l'artiste de devenir adhérent(e) de l'association La Menuiserie 2 en contrepartie de la résidence.

Calendrier :

- Décembre 2024 : lancement de l'appel à candidature
- 31 janvier 2025 : clôture de l'appel à candidature
- Février 2025 : étude des candidatures (entretiens skype possibles)
- Début mars 2025 : résultat de l'appel
- Entre septembre et décembre 2025 : résidence (3 mois consécutifs)
- Possibilité exposition Chapelle de Montreuil sur Brèche à définir

Conditions de résidence :

- Mise à disposition d'un atelier personnel (25m2) à l'étage
- Accès à l'atelier commun bois/métal
- Accès à du matériel, équipements, outillages de l'association, tour de potier, four à céramique (sous conditions).
- Logement compris à proximité
- 6000 euros d'honoraires, 1000 euros de frais de production (sur justificatifs)
- Exposition/restitution, frais de vernissage et de communication pris en charge par l'association.
- Médiation/workshop rémunéré auprès de notre public, à définir avec l'artiste.
- Un contrat de résidence sera établi entre l'artiste et l'association.

Constitution du dossier de candidature, envoyé sous forme électronique (format pdf):

- Book personnel et autres éléments permettant de témoigner du travail de l'artiste
- CV
- Lettre de motivation
- Attestation URSSAF
- Attestation de responsabilité civile

Uniquement sous format électronique :
lamenuiserie2@gmail.com

ATTENTION : merci d'envoyer un dossier **unique** au format pdf (dossier de 10 Mo et 30 pages maximum tout compris) et noté comme suit : NOM_PRENOM_LAMENUISERIE2025

Tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux conditions énoncées sera éliminé.